

## Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1996/858/Add.1 22 octobre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES AU LIBÉRIA

## Additif

- Me référant au paragraphe 59 de mon rapport principal (S/1996/858), je tiens à informer le Conseil que le coût de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) est évalué à environ 26,4 millions de dollars pour une période de six mois, sur la base du coût intégral. Ce chiffre total comprend environ 7 millions de dollars de dépenses non renouvelables, qui portent pour l'essentiel sur le remplacement de matériel de transport, de communications, et de matériel divers perdus. Les dépenses de fonctionnement mensuelles de la Mission d'observation, si elle est élargie, se chiffrent à 3,2 millions de dollars environ par mois durant les six premiers mois et à 1,7 million pour chacun des mois suivants. Ces dépenses s'ajoutent aux dépenses mensuelles de 1,2 million de dollars que coûte la Mission d'observation sous sa forme actuelle. Le coût de son élargissement est basé sur l'hypothèse que la mise en oeuvre du programme de désarmement et de démobilisation s'étendra sur trois mois durant la première période de six mois. En outre, des activités de soudure sont prévues entre la fin de la démobilisation et le début des programmes de réinsertion.
- 2. Les prévisions de dépenses correspondant à l'élargissement de la Mission d'observation couvrent un renforcement des effectifs actuellement inscrits au budget, qui comprendrait 58 observateurs militaires, 54 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 613 agents recrutés sur le plan local et 28 Volontaires des Nations Unies. Parmi ce personnel civil additionnel, 494 agents recrutés sur le plan local et 15 Volontaires des Nations Unies ne seront recrutés que pour le programme de désarmement et de démobilisation étendu sur trois mois.
- 3. On trouvera dans l'annexe au présent additif une ventilation des prévisions de dépenses par grande catégorie de dépenses, aux fins d'information.
- 4. J'ai l'intention de proposer à l'Assemblée générale, si le Conseil de sécurité décide d'approuver ma recommandation, que les coûts y relatifs soient considérés comme une dépense de l'Organisation à supporter par les États Membres conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies et que les contributions des États Membres soient inscrites au compte spécial de la MONUL.

## **ANNEXE**

## Prévisions de dépenses correspondant à l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) pour une période de six mois et pour les mois suivants

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Première période de six mois			
		Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	Total, dépenses	Par mois, ensuite
1.	Dépenses afférentes au personnel militaire	_	1 190	1 190	275
2.	Dépenses afférentes au personnel civil	_	6 545	6 545	745
3.	Locaux/logements	225	1 335	1 560	220
4.	Réparations de l'infrastructure	_	_	_	_
5.	Transports	3 780	370	4 150	60
6.	Opérations aériennes	40	1 435	1 475	240
7.	Opérations navales	_	_	_	_
8.	Communications	1 300	270	1 570	40
9.	Équipement divers	1 385	15	1 400	5
10.	Fournitures et services	_	300	300	30
11.	Fournitures et services afférents à la tenue d'élections	_	_	_	_
12.	Programmes d'information	20	25	45	5
13.	Programmes de formation	_	_	_	_
14.	Programmes de déminage	_	_	_	_
15.	Assistance au désarmement et à la démobilisation	255	7 295	7 550	_
16.	Fret aérien et de surface	_	30	30	5
17.	Système intégré de gestion	_	_	_	_
18.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	_	_	_	_
19.	Contributions du personnel	_	620	620	75
	Total, lignes 1 à 19	7 005	19 430	26 435	1 700

----